Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale
Direction Régionale De Sante Draa-Tafilalet
Délégation Provinciale Midelt

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⴷⵓⵙⵉ ⴷ ⵓⴼⵔⴰⴳ ⴰⵏⴰⵎⵓⵏ
المديرية الجهوية للصحة درعة تافيلالت
مندوبية إقليم ميدلت

Avis d'achat sur bons de commande N° 76/2026

Le délégué de la délégation de la santé et de la protection sociale province de Midelt procède a l'achat sur bons de commande de prestation objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : **fourniture des repas au personnel de garde de la CSR2 IMILCHIL relevant de la Délégation Provincial de la Sante et de la Protection sociale province de Midelt et ce du 01 Décembre au 31 Décembre 2026.**

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristique et spécifications	Unité de mesure	Quantité
01	**fourniture des repas au personnel de garde de la CSR2 IMILCHIL(petit déjeuner, déjeuner et diner)**	**1/Petit déjeuner** + Thé ou Café crème + Pain rond ou une baguette + 2 portions de fromage + Beurre ; + Confiture **2/Déjeuner** + Salade verte composée de légumes verts ou salade cuite composée de riz ou pates ou légumes cuits comme zaalouk ou taktouka + Plat chaud composé de plat principal et garniture : - Viande ou viande hachée ou poulet ou dinde (150G de viande ou 150g de viande hachée ou 250G de poulet ou 150g de dinde filet (cru) - Garniture : féculents ou légumes verts 200g cru ou riz ou pates ou légumineuses 100g cru + Dessert : - Fruit de saison de 150g - Yaourt 110g **OU : repas froid** + Lait frais 500ml + Une bouteille d'eau de table (33cl). + Un fruit de saison et un yaourt + Pain rond ou un mini pain sandwich + 2 portions de fromage	Journée alimentaire	31

		+ Un thon (à l'huile naturel ou à sauce tomate) ou 2 œufs durs **3/ Dîner** + Salade verte composée de légumes verts ou salade cuite composée de riz ou pates ou légumes cuits comme zaalouk ou taktouka + Plat chaud composé de plat principal et garniture : - Viande ou viande hachée ou poulet ou dinde (150G de viande ou 150g de viande hachée ou 250G de poulet ou 150g de dinde filet (cru) - Garniture : féculents ou légumes verts 200g cru ou riz ou pates ou légumineuses 100g cru + Dessert : - Fruit de saison de 150g - Yaourt 110g **OU : repas froid** + Lait frais 500ml + Une bouteille d'eau de table (33cl). + Un fruit de saison et un yaourt + Pain rond ou un mini pain sandwich + 2 portions de fromage + Un thon (à l'huile naturel ou à sauce tomate) ou 2 œufs durs		

CONDITIONS

Le titulaire du bon de commande est tenu d'assurer la préparation et la livraison des repas au Centre de Santé Rural de Niveau 2 (CSR2) d'Imilchil, dans les délais et aux horaires fixés pour chaque repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), et ce, quotidiennement durant toute la période d'exécution de la prestation, du 1er au 31 décembre 2026.
Le titulaire doit veiller au respect strict des horaires de livraison afin de garantir la continuité du service.

Lieux d'exécution : **Centre de Santé Rural de Niveau 2 (CSR2) d'Imilchil**
Délai d'exécution : 31 jours après la date de l'ordre de service de commencement.
Date et l'heure limites de réception des devis des concurrents : 27/11/2026 à 17H30
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marches publiques accessibles à l'adresse **www.marches publics.gov.ma.**

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ★ Délégation Provinciale de Midelt ★
Délégation Provinciale de Midelt